

Protocole de rédaction d'un dictionnaire terminologique

LES CHÂTEAUX FORTS

INTRODUCTION

Dans un premier temps, nous avons pensé à choisir les météorites comme sujet pour l'élaboration de notre dictionnaire. En effet, d'un point de vue terminologique, ce sujet nous paraissait intéressant à étudier. Cependant, après quelques recherches effectuées sur le moteur de recherche *Google*, et sur l'encyclopédie en ligne *Wikipedia*, nous avons vite compris que, bien qu'intéressant d'un point de vue terminologique, l'étude de noms de pierres selon leurs formes et leurs couleurs ne nous attirait pas vraiment.

Nous avons ensuite eu une période où nous essayions de définir un sujet d'étude qui puisse être intéressant, à la fois sur le plan terminologique, et sur le plan personnel. En suivant notre première idée, plusieurs propositions ont été suggérées, comme la création de nuages ou les catastrophes naturelles, mais finalement, nous sommes tombées d'accord sur un thème totalement différent, celui des châteaux forts. En effet, la période médiévale nous plaisait, et nous avons préféré privilégier cet aspect personnel, car il nous semblait difficile de travailler, à long terme, sur un sujet que nous n'apprécions pas.

Avant de prendre notre décision finale, nous avons tout de même vérifié que ce domaine ne manquerait pas de termes spécialisés, et avons parcouru quelques pages *Google* et *Wikipedia* afin d'avoir un aperçu rapide du sujet. Le vocabulaire terminologique ne manquant pas, nous avons définitivement adopté ce thème des châteaux forts.

Au début, nous n'avions pas d'idée précise de l'aspect du château fort à traiter, puis nous avons décidé de nous focaliser sur son côté militaire.

Ainsi, notre dictionnaire aborde notre sujet sous trois aspects principaux, qui sont l'architecture militaire, l'équipement militaire et les techniques. Nous avons donc choisi de ne pas nous occuper de l'architecture décorative, ou des techniques de constructions qui n'auraient pas de but militaire.

Nous avons conçu notre dictionnaire terminologique afin qu'il soit utilisé pour des traductions de textes spécialisés en anglais ou en français, nous avons donc particulièrement mis l'accent sur la recherche de concepts existant dans les deux langues. La recherche d'équivalents était omniprésente lors de l'élaboration du dictionnaire.

PROTCOLE DE RECHERCHE

I/ PRESENTATION DU DOMAINE

Les premiers châteaux forts remontent à l'époque carolingienne (VIII^{ème}-fin X^{ème} siècle), et symbolisaient le pouvoir de ses occupants. Avec la chute des Carolingiens, et une féodalisation de plus en plus répandue, la rivalité entre les seigneurs était grandissante, et le besoin de se défendre se ressentait de plus en plus. Bien entendu, les seigneurs cherchaient également à se protéger des attaques scandinaves, ou des raids vikings.

Le château fort était donc construit de manière à résister à un siège, et les fortifications sont devenues de plus en plus élaborées au cours du temps.

L'architecture des châteaux forts évoluait pour s'adapter aux progrès des techniques de siège, on distingue donc plusieurs grandes étapes de transformation de la physionomie d'un château.

Les premiers châteaux forts de l'Histoire étaient bien loin de l'image très répandue d'un château fortifié doté de grandes tours, c'était ce qu'on appelait une motte castrale. Ainsi, les châteaux étaient composés d'une seule tour abritant le seigneur et son entourage, et d'une palissade, construits sur une butte de terre, artificielle ou non. Au pied de la motte se trouvait une basse-cour qui pouvait abriter une partie de la population, ou l'entourage proche du seigneur, si la tour était trop petite.

Plus tard, afin de s'adapter au progrès des techniques de siège, les châteaux ont vu leurs murailles s'épaissir, et l'enceinte s'est munie de tours pour mieux couvrir tous les angles d'attaque.

Par la suite, on voit apparaître toutes sortes d'avant-corps, et différents types de fenêtres adaptés aux armes de l'époque. Par exemple, ces ouvertures, d'abord destinées aux archers, étaient de forme verticale, puis avec l'apparition des arbalètes et des canons, leur forme a évolué vers une ouverture en forme de croix, puis vers une fenêtre circulaire.

Cette évolution du château va bien évidemment de paire avec la richesse croissante des seigneurs, ainsi, on utilisait de plus en plus de pierre pour construire les châteaux, la muraille, ou les tours, devenaient toujours plus imposantes.

Pour finir, les bastions ont fait leur apparition afin de couvrir encore plus d'angles morts. Cette construction est la plus évoluée du château fort, qui comprend une grande plateforme permettant d'accueillir les plus grosses pièces d'artillerie de l'époque.

Certains spécialistes en castellologie considèrent que la fin de l'époque des châteaux forts correspond au XV^{ème} siècle. En effet, selon eux, les murailles deviennent inefficaces face aux progrès continus de l'artillerie.

Cependant, la fin de cette ère n'est pas si bien définie. En effet, aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, il y a eu une volonté d'améliorer les châteaux existant, par des renforcements tels que la fausse braie. Ailleurs, on a élargi les fossés, ou renforcé les murailles par l'emmotage dans la terre afin de mieux résister aux tirs. Cependant, on n'a plus construit de nouveaux châteaux, et les seigneurs comptaient davantage sur leur armée que sur des murailles pour les défendre.

Finalement, les résidents d'un château ont cherché à en améliorer le confort, et non la puissance de défense : les ponts-levis ont été remplacés par des ponts en pierre, les fenêtres autrefois destinées aux tirs, ont fini par se confondre avec les nouvelles fenêtres percées pour avoir plus de lumière etc.

En ce qui concerne notre dictionnaire, nous avons décidé de ne pas uniquement traiter une seule période du château fort, car il nous paraissait difficile de définir des étapes, qui ne correspondent pas aux différentes époques du Moyen-âge.

De plus, notre sujet étant l'aspect militaire des châteaux forts, il nous a semblé pertinent de traiter également de cette évolution de l'architecture, de cette adaptation aux nouvelles techniques et armes de guerre. Les termes définis dans notre dictionnaire couvriront donc tous les types de châteaux forts, allant de la motte castrale, au château équipé de bastions.

II/ COMPTE-RENDU DU TRAVAIL

A) Recherches documentaires

1. Internet

a) Textes de vulgarisation

Nous avons commencé nos recherches avec Internet, en tapant juste l'expression « châteaux forts », sans définir de paramètres particuliers. Cependant, nous nous sommes rendu compte que les recherches étaient très tournées vers le tourisme, et il n'y avait pas beaucoup de terminologie spécialisée, mais nous avons tout de même trouvé quelques termes, ce qui nous a donné l'idée de changer l'expression utilisée dans le moteur de recherche *Google*. Par exemple, l'expression « château fort » est devenue par moments « châteaux forts meurtrières », ou « châteaux forts crénelage », ou encore « château fort courtine ».

A partir de ces expressions, nous arrivions petit à petit à avoir des sites plus ou moins spécialisés, mais de manière générale, ces sites ne comportaient pas assez de termes, les textes qui s'y trouvaient n'étaient pas assez longs.

Après de nombreuses recherches, nous n'avions pas beaucoup de textes, mais nous avons de nombreux termes, notamment grâce à plusieurs illustrations.

Nous avons alors décidé de faire le travail dans l'autre sens, c'est-à-dire de d'abord chercher des termes, puis de chercher des textes dans lesquels ils apparaissent en contexte.

A partir des illustrations que nous avons trouvées, nous avons réussi à rassembler un grand nombre de termes. Cependant, il nous semblait évident qu'elles ne suffiraient pas pour constituer un corpus de textes, et placer les termes en contexte.

b) Illustrations

Comme précisé précédemment, les textes de vulgarisation que nous avons trouvés au début n'ont pas été d'une grande aide, et ce sont les illustrations qui ont constitué un point de départ pour la recherche de termes.

Au début, nous ne voulions pas vraiment orienter nos recherches vers des images, nous étions donc restés dans la recherche web standard de *Google*, puis, après avoir compris ce qu'il nous fallait, nous avons utilisé la recherche d'images de *Google*, en tapant notamment

l'expression « château fort ». Nous avons d'ailleurs été très surprises de voir que certaines illustrations très pertinentes étaient destinées à des cours pour enfants.

Cette recherche a été effectuée en français et en anglais, ce qui nous a permis de trouver des termes spécialisés en anglais assez rapidement, mais sans contexte, ni texte.

Notre sujet posait un problème que la plupart des sujets plus « scientifiques » n'avaient pas, qui était qu'Internet n'était pas une ressource assez riche d'un point de vue terminologique. En effet, la plupart des sites internet étaient des sites touristiques, ou n'étaient pas assez spécialisés.

Nous avons pourtant utilisé de nombreux moyens tels que la recherche affinée de *Google*, en ne sélectionnant que les documents au format PDF, ou *ScienceDirect*, sans véritablement pouvoir constituer un corpus. Nous avons tout de même trouvé le terme qui désigne l'étude des châteaux qui est « castellologie », mais même avec ce terme, Internet n'était pas d'une grande aide.

C'était bien évidemment dû au problème de bruit : nous n'arrivions pas à obtenir des sites spécialisés car il nous manquait les termes nécessaires.

Nous avons donc tourné nos recherches vers un autre outil, afin d'utiliser des ouvrages comme support de recherche.

2. Sudoc Abès

Pour enrichir notre dictionnaire, nous avons utilisé *Sudoc Abès* afin de trouver des ouvrages consacrés à la castellologie.

Cependant, en tapant « castellologie », nous n'avons pas obtenu grand-chose, et nous sommes revenues à « château fort », puis « château fort médiéval », ou encore « architecture château fort ».

Finalement, nous avons eu quelques résultats qui semblaient pertinents, mais les ouvrages qui semblaient intéressants n'étaient pas disponibles dans la bibliothèque de l'Université Paris Diderot.

Lucie et moi nous sommes tout de même rendues à la bibliothèque de l'université, et y avons emprunté deux ouvrages, qui sont *Les châteaux forts : De la guerre à la paix*, de Jean

Mesqui, édition Découvertes Gallimard, et *Crusader Castles*, de Hugh Kennedy, édition Cambridge University Press.

Pour l'ouvrage en français, il a énormément alimenté le dictionnaire, que ce soit en termes spécialisés ou en tant que source pour des termes déjà sélectionnés. En ce qui concerne l'ouvrage en anglais, il était beaucoup moins fourni au niveau des termes, mais a tout de même permis de compléter notre liste, et de constituer une source pour de nombreux autres termes.

3. Recherche de contextes

La recherche de contextes des 30 premiers termes (français et anglais) n'a pas été l'étape la plus difficile, nous nous sommes souvent contentés de taper le terme dans le moteur de recherche *Google*, ou pour des termes moins spécialisés, nous rajoutions l'expression « château fort ». Très souvent, nous nous sommes servis de la fonction avancée de *Google* pour avoir des textes au format PDF, pour essayer d'avoir des textes plus spécialisés.

Par la suite, nous avons été informées que nous avions un peu trop de textes, et que pour les 30 derniers termes, il fallait essayer de réutiliser les sources que nous avions déjà à notre disposition, ce qui compliquait un peu la tâche.

B) Choix des termes

Dans de nombreux textes trouvés lors de la recherche de contextes, il y avait des termes qui n'appartenaient pas vraiment à notre domaine, mais qui devenaient presque incontournables, tels que « trou de boulin », ou encore « en encorbellement ». En raison de leur récurrence, il nous a semblé nécessaire de les inclure dans notre dictionnaire afin de faciliter la compréhension d'un lecteur qui se servirait de notre travail.

Au début, nous pensions ne traiter que l'aspect militaire d'un château fort. Cependant, au fur et à mesure de nos recherches, il nous a paru de plus en plus difficile de séparer les mécanismes de défense architecturaux, des armes de défense, et d'attaque. En effet, comment comprendre l'importance d'une contremine si nous ne parlons pas de la mine ? Comment expliquer l'utilité d'un bastion sans parler des pièces d'artillerie ?

Nous avons alors décidé d'élargir notre domaine afin d'inclure les armes et techniques.

Notre sélection de termes a donc été limitée au maximum à l'aspect militaire du Moyen Age : éléments d'architecture, armes d'attaque ou de défense, et techniques.

Cette sélection a également été dominée par la présence ou non d'équivalents.

De plus, certains de nos termes étaient concurrents, ou encore polysémiques selon les époques. Nous nous sommes donc posé la question de la pertinence d'un terme s'il était concurrent d'un autre, par exemple, « donjon » et « tour maîtresse » désignent le même concept, mais à des époques différentes, et selon des interlocuteurs différents.

C) Equivalents

Tout au long de la recherche de termes spécialisés, la recherche d'équivalents s'est effectuée en parallèle pour les mots les plus simples. En effet, de nombreux équivalents anglais tels que « parapet » (« parapet » en anglais) ou « contrescarpe » (« counterscarp » en anglais) sont des emprunts du français par l'anglais, ou vice-versa.

Pour les termes moins évidents tels que « échauguette » (« bartizan » en anglais) ou « crénelage » (« battlement » en anglais), il a fallu faire des recherches plus poussées.

Nous avons été confrontés à quelques nuances entre les termes, bien qu'ils aient l'air de désigner le même concept, par exemple en français « mine » désigne la technique qui consiste à creuser un tunnel, tandis qu'en anglais, c'est le mot « mining » qui désignera cette technique, et « mine » est le nom donné au tunnel.

Pour un grand nombre de recherche d'équivalents, les illustrations ont été très utiles car notre dictionnaire traite beaucoup d'aspects architecturaux. Par exemple, pour les termes « hourd » (français) et « hoard » (anglais), nous nous sommes d'abord servi des définitions sur Internet pour établir le concept que les mots désignaient, mais celles-ci étaient trop ambiguës, ce qui était certainement dû au fait que les auteurs des définitions n'étaient pas de véritables experts, par conséquent, nous avons cherché des schémas dans les deux langues afin d'avoir une confirmation.

Il y a également eu des termes en anglais dont la définition fournie par les dictionnaires en ligne laissait supposer qu'ils désignaient le même concept. Par exemple pour « crownwork », le terme est utilisé dans le domaine de la dentition pour désigner la couronne, cependant, dans de nombreuses définitions, il y avait une ambiguïté qui nous a laissé supposer

que ce terme signifiait « crénelage ». Ce n'est qu'au moment de faire l'arborescence, et au moment de rédiger les définitions que nous nous sommes rendu compte de cette erreur.

Le même problème s'est posé pour « murderhole », car nous avons conclu qu'il était l'équivalent de « meurtrière » en raison de son étymologie. Ce n'est également qu'en rédigeant les définitions, et après des recherches plus approfondies que nous nous sommes aperçu que ce terme était l'équivalent du terme « assommoir ». Un autre faux-ami a été « moat » (anglais), pour lequel nous avons cru qu'il s'agissait d'une variante orthographique du mot « motte » (anglais et français), alors qu'il était l'équivalent de « douve ».

D) Arborescence et définitions

C'est sans doute cette partie de l'élaboration du dictionnaire qui a demandé le plus de travail de recherche, et qui a engendré de nombreux désaccords entre nous.

Nous avons commencé par chercher les sens exacts de chacun des termes en nous aidant d'Internet, et notamment de l'encyclopédie en ligne *Wikipedia*, ainsi que d'illustrations grâce au moteur de recherche *Google*.

Nous pensions ensuite rédiger les définitions, puis nous servir de ces définitions pour construire l'arborescence. Cependant, nous nous sommes rendu compte que la rédaction des définitions et la construction de l'arborescence étaient indissociables.

1. Recherche de sens

Tout d'abord, nous avons un problème de compréhension avec plusieurs termes, tels que « contrescarpe » (français), « pas-de-souris » (français), ou « storey » (anglais). Pour les deux termes français, le problème se posait au niveau du sens. En effet, jusqu'à cette étape de l'élaboration du dictionnaire, nous nous étions contenté de trouver des termes spécialisés appartenant à notre domaine, selon des textes ou des illustrations, sans vraiment nous préoccuper du concept exact qu'il désignait.

Cependant, lors de cette phase de construction de l'arborescence, il nous fallait résoudre tous ces problèmes. Par exemple pour « contrescarpe » nous savions que cela se situait dans le fossé, sans vraiment savoir ce que ce terme désignait, était-ce une fortification de pierre située sur la paroi du fossé ? En dehors du fossé ? Nous avons donc fait appel à nos experts pour qu'ils nous expliquent plus précisément, et il est apparu que ce terme ne désignait que la paroi du fossé située du côté des assaillants.

Pour « pas-de-souris », cela ne s'est pas passé de la même façon. Ainsi, à l'inverse de « contrescarpe » dont nous n'avions aucune idée du sens, nous pensions connaître la signification de « pas-de-souris ». En effet, après quelques recherches nous avons conclu qu'il s'agissait d'un petit escalier menant au « chemin de ronde ». Bien que nous ne comprenions pas vraiment l'utilité d'un tel escalier dans un but militaire, nous avons décidé de le garder en raison de récurrence dans nos textes.

Finalement, ce n'est que par hasard, grâce à une illustration pour un autre terme (« bastion »), que nous avons découvert ce qu'un « pas-de-souris » était. Il s'agissait effectivement d'un escalier, mais qui se situait sur la « contrescarpe », et dont le but était de piéger les assaillants dans le fossé, l'escalier étant construit à plusieurs mètres du sol. Ainsi, nous avons appris que lorsqu'il n'y avait pas d'ennemi il y avait une échelle reliant le « pas-de-souris » au fond du fossé, mais lorsque des attaquants avaient pris cet escalier et étaient dans le fossé, les assiégés enlevaient l'échelle.

En ce qui concerne « storey », nous pensions qu'il s'agissait d'un terme spécifique au domaine des châteaux forts, mais finalement nous nous sommes aperçues que c'était un terme générique qui désignait un étage, et avons décidé de ne pas le garder.

Pour de nombreux autres termes, l'aide des experts a été très précieuse, notamment pour en comprendre les nuances. Par exemple, nous ne voyions pas vraiment la différence

entre « tourelle » et « poivrière », ou entre « guérite » et « échauguette », avant de questionner nos experts.

Pour les termes qui ne posaient pas autant de problèmes, nous nous sommes principalement servis d'Internet, des glossaires et illustrations en ligne pour saisir le sens de nos mots.

Nous avons adopté une approche très différente pour la recherche de sens pour les termes d'équipement militaire. En effet, alors que pour les éléments architecturaux il fallait les situer spatialement, pour les armes, il fallait les situer temporellement, et saisir toutes les différences, même infimes, entre des armes qui semblent être identiques.

Ainsi, alors que la majorité des armes servaient aux tirs de projectiles, il a fallu faire des recherches très poussées, et faire des comparaisons entre différentes définitions pour bien comprendre l'utilité de chacun des engins ou pièces d'artillerie. Par exemple, d'après l'encyclopédie *Universalis*, le « mangonneau » appartiendrait à la famille des « trébuchets », cependant, d'autres sites internet expliquent que c'est par la trajectoire et la puissance que ces deux engins se distinguent, ce n'est donc pas une relation hyperonyme/hyponyme ; les deux termes sont co-hyponymes. Il a ensuite fallu trouver l'hyperonyme les reliant, qui est le système de contrepoids grâce auquel ils fonctionnent.

L'exemple pour le « mangonneau » et le « trébuchet » illustre bien le genre de difficulté rencontré dans la recherche de sens pour les termes appartenant à l'artillerie militaire, car toutes les sources n'étaient pas fiables. Bien entendu, pour tous les termes, nous avons du faire des comparaisons entre différentes sources, mais pour les armes ce travail devait être encore plus précis.

2. Arborescence

a) Problèmes rencontrés

Après avoir cherché le sens de nos termes, nous avons commencé à construire l'arborescence.

Au début, nous n'avions aucune idée de la structure à donner, nous avons donc chacune réfléchi chez nous afin de confronter nos idées... pour finalement nous rendre compte qu'il valait mieux travailler ensemble.

Nous avons commencé par classer nos termes par « famille » : fenêtres, tours, armes etc.

Puis nous devions trouver comment placer ces « familles » et les liens entre elles. Notre première idée était de séparer l'attaque et la défense, mais l'arborescence était alors bien trop déséquilibrée ; en effet, tous les éléments architecturaux, qui représentent plus de la moitié de nos termes, sont des éléments de défense.

Finalement, nous avons décidé de séparer l'architecture, l'équipement militaire, et les techniques.

Cependant, même après avoir établi tous les nœuds de l'arborescence, des problèmes subsistaient. L'un d'eux a été de trouver le bon mot ou la bonne expression à chaque nœud. Ce qui suscité le plus de débats a été le placement de termes pouvant être à plusieurs endroits à la fois, soit parce qu'ils pouvaient être à plusieurs endroits à la fois (exemple : « chemise »), soit parce que les liens étaient difficiles à établir. En effet, pour les éléments architecturaux, de nombreuses relations étaient spatiales, ou méronymiques mais optionnelles, il fallait donc trouver un moyen de rendre tout cela dans l'arborescence.

De plus, pour certains termes, bien que connaissant leur sens, il se posait un problème pour leur placement car cela dépendait du point de vue adopté. Par exemple, le mot « tourelle » avait d'abord été placé dans les avant-corps, car c'était une sorte de petite tour dont la base ne touche pas le sol, mais finalement, ce terme a été placé dans les tours en raison de sa fonction première qui était de couvrir plus d'angles d'attaque du château, comme les tours de flanquement.

b) Description

Un point notable de notre arborescence est qu'il y a une partie ou la majorité des relations est constituée d'holonymes/méronymes, et l'autre partie d'hyperonymes/hyponymes. Cette distinction est due au fait qu'une partie de notre arborescence traite de l'architecture, qui implique des relations inclusives (et éventuellement spatiales), tandis que l'autre partie traite du type d'armes ou de techniques utilisées.

3. Définitions

Après avoir cherché tous les sens des termes, mais également grâce à l'aide de nos experts, nous avons pu commencer à rédiger les définitions.

Cette rédaction a surtout été une reformulation de ce qui avait déjà été noté lors de la recherche de sens.

Ainsi, dans un premier temps, nous avons enlevé ce qui nous paraissait superflu, comme le type de matériau utilisé pour la « chatte », qui n'apportait rien de plus à la compréhension du terme, contrairement à la « guérite » dont les matériaux utilisés la différencient d'une « échauguette » commune. En effet, tout au long de la rédaction des définitions, nous nous sommes concentrés sur le fait de ne garder que le nécessaire afin d'écourter les définitions au maximum, tout en ne laissant aucune ambiguïté possible avec un autre terme. Il y a l'exemple de la « guérite » et de « l'échauguette », pour les éléments d'architecture, mais le même problème se posait avec les armes, il fallait les définir très précisément afin qu'il n'y ait pas de confusion possible, entre toutes les armes à projectiles par exemple (différence de trajectoire, de projectile utilisé etc.).

Dans un deuxième temps, il a fallu inclure l'hyperonyme ou l'holonyme du terme concerné dans les définitions, afin de pouvoir le situer dans l'arborescence, toujours dans l'optique d'une plus grande facilité de compréhension pour quelqu'un qui utiliserait notre dictionnaire pour une traduction.

Finalement, il a fallu nous mettre d'accord sur la question des fonctions. Fallait-il ou non inclure les fonctions dans les définitions ? Dans la plupart des cas, nous avons jugé plus judicieux de définir les fonctions essentielles qui distinguaient un terme d'un autre.

Après avoir établi l'arborescence et rédigé les définitions, nous avons procédé à une vérification complète avant de saisir toutes ces données dans la base, afin de s'assurer que les définitions et l'arborescence se complétaient.

E) Contacts avec les experts

Nous avons réussi à avoir plusieurs experts à qui poser nos questions, car il nous semblait très utile d'avoir plusieurs avis afin de pouvoir confronter les différentes réponses. Par exemple, pour certains termes, un de nos experts s'est contenté de nous donner la définition de *Wikipedia* en nous assurant que c'était la bonne. Cependant, nous avons déjà parcouru les pages de l'encyclopédie et nous avons besoin de précisions supplémentaires. Nous avons donc dû attendre la réponse d'un autre expert qui a eu l'amabilité de nous expliquer en détails le concept désigné par le terme, en l'occurrence, il s'agissait principalement des termes de « tourelle », « poivrière » et « contrescarpe ».

Nous aurions aimé avoir un expert pour l'anglais en raison du grand nombre d'ambiguïtés qu'il y avait à cause des emprunts du français, mais qui ne désignaient plus exactement le même concept que dans la langue d'origine.

L'expert qui a finalement eu la gentillesse de vérifier nos données est Christophe Maneuvrier, et il semble qu'il ait trouvé nos définitions plutôt satisfaisantes.

F) Problèmes de traduction

J'ai choisi de présenter cette partie en laissant la parole à chaque membre du groupe, car nous avons chacune eu un texte à traduire, il me semblait donc difficile de commenter les difficultés de textes que je n'ai pas traduits.

Cette partie commence donc avec mon texte, puis le texte de Lucie, et pour finir, le texte d'Anaïs.

Voici les problèmes rencontrés avec mon texte (*Warwick Castle*, de David J Nixon) :

- 1) « Beau Marais » (.111) : au début je n'avais pas traduit, et laissé « Beautiful Marsh », mais après quelques recherches sur l'étymologie du mot « Beaumaris », j'ai pu trouver la traduction du mot anglais.

- 2) « Les murs du château...former un cercle » (l.12-13) : j'ai eu un peu de mal à comprendre la phrase en anglais, et c'est avec la phrase suivante, qui mentionne la courtine que j'ai déduit qu'il s'agissait de la disposition des murs.
- 3) « Les entrée fortifiées » (l.21) : en anglais le terme est « gatehouse », par conséquent, cela ne posait pas de problème d'avoir « entrance », mais en français, l'équivalent comporte lui-même le mot « entrée », j'ai donc choisi de laisser uniquement « entrée fortifiée »
- 4) « creuser un trou » (l.24) : je me suis demandé s'il ne s'agissait pas de la sape, mais comme il y a un équivalent en anglais (« sape »), j'ai choisi de le traduire par un terme plus générique.
- 5) « chemin avec des grillages » (l.36) : je voulais d'abord traduire par « chemin de ronde », mais je n'étais pas sûre qu'il s'agisse du même chemin, car en anglais il y a un terme spécifique pour ce concept (« wallwalk »), j'ai donc choisi de garder un terme générique.

De manière générale, l'élaboration du dictionnaire a été très utile pour faire cette traduction, car j'avais déjà les équivalents aux termes spécialisés. Bien qu'il s'agisse certainement d'un texte destiné aux touristes, je pense qu'il s'agit tout de même d'un texte spécialisé, car il aurait été difficile de le comprendre sans avoir étudié la terminologie au préalable.

Voici les problèmes de traduction rencontrés par Lucie (*The English Castle Part 3*, David Dawson) :

« Je n'ai pas rencontré de problème majeur lors de la traduction :

- 1) J'ai préféré ne pas traduire tous les « would », j'ai gardé tout le texte au passé.
- 2) « Petrariae » m'a posé problème, car malgré toutes les sources que nous avons, je n'arrivais pas à savoir de quoi il s'agissait. Grâce à quelques recherches et mon dictionnaire de latin, j'ai trouvé que « petra » signifiait « pierre » en latin, et qu'il s'agit simplement d'un terme latin ou « latinisé » pour désigner les engins de guerres

qui envoient des pierres. Je dis « latinisé » car je n'ai pas trouvé ce terme exact dans mon dictionnaire. J'ai rajouté une note de bas de page à ma traduction pour traduire « *petra* » »

Voici les problèmes de traduction rencontrés par Anaïs (*Castles of Wales*, Jeffrey L. Thomas) :

« Le problème le plus récurrent dans ma traduction a été ma difficulté à situer les parties décrites dans l'espace. En effet, cela peut sembler anodin présenté comme cela, cependant, si l'on ne visualise pas la description, il est très difficile d'en rendre une bonne traduction.

En outre, les descriptions sont nombreuses dans cette traduction. Le texte est écrit par Jeffrey L. Thomas qui a déjà écrit plusieurs essais sur les châteaux forts et qui se trouve être un spécialiste. Voici les deux phrases qui m'ont le plus posé problème lors de la traduction :

These were improved and further buildings added in the later 13th century, when the new Great Hall was built with a towering mass of walling projecting over its south-east corner to enclose the mouth of a large cavern in the rock below, which may have served as a boathouse.

J'ai initialement imaginé ceci qu'il s'agissait d'une construction élevée et projetée avant de traduire ce morceau plus précisément par une tour en pierre construire en saillie au-dessus de son angle au sud-est pour encercler l'ouverture d'une grande caverne dans la roche en dessous, qui a pu servir de garage à bateau. C'est en visualisant la description, et même en réalisant un petit dessin que j'ai compris.

*The **gatehouse** is in essence a double-towered gate, with one of the towers moved along the curtain wall to clear the oblique entrance approach; its outer part is further defended by a fine semicircular **barbican**.*

La partie surlignée m'a posé des problèmes de compréhension. Sur le moment, je ne l'ai pas réalisé et je me suis lancée tête baissée dans la traduction, ce qu'il ne faut bien entendu pas faire. Ainsi, j'ai premièrement compris qu'il s'agissait d'une entrée à deux tours qui disposait d'une tour située le long de la courtine afin de dégager l'accès oblique de l'entrée. Je ne visualisais pas cette entrée avec ces galimatias. C'est le morceau de phrase « *along the curtain wall* » qui m'a fait réagir. J'ai plutôt pensé en matière d'utilité plutôt que d'esthétique puisqu'il s'agit d'un château fort. Il était en fait question d'une entrée fortifiée étant par définition dotée de deux tours dont l'une est située le long de la courtine afin de couvrir les approches obliques.

Si ces phrases illustrent mon principal problème rencontré lors de l'exercice de traduction, d'autres petites embuches m'ont aussi amenées à me poser des questions, comme par exemple, des hésitations sur certains équivalents, qui disparaissent aussitôt après réflexion, ou le mélange entre « inner ward » et « outer ward ».

Ce texte était très intéressant à traduire car il met bien en exergue de nombreux termes que l'on a sélectionnés et comporte aussi quelques « pièges ». Par exemple, lors de nos recherches, nous nous sommes aperçues « battlement » est souvent traduit par « rempart ». Or, à l'issue de nos approfondissements, il nous est apparu qu'il est beaucoup plus juste de la traduire par « crénelage ».

C'est en effectuant cette traduction que j'ai su apprécier l'étendue du travail que nous avons effectué toutes les trois. J'ai aussi compris que ce travail qui consiste à rassembler et sélectionner des termes appartenant à un domaine de spécialité est indispensable quand on fait de la traduction. »

G) En vue d'une poursuite du travail d'élaboration du dictionnaire

Si nous devons continuer et compléter notre dictionnaire, la première chose à faire serait de révérifier les termes que nous avons déjà, notamment pour affiner nos définitions, nos contextes ; ce serait un énorme travail de correction de la base.

Ensuite, il faudrait faire plus de recherches, notamment du côté des ouvrages écrits, pour avoir plus de termes. Malheureusement, nous n'avons pas eu le temps de vraiment lire tous les ouvrages consacrés à la castellologie, ceux-ci se trouvaient rarement à Paris, et quand ils y étaient, ils ne nous étaient pas accessibles pour un emprunt.

Il serait également intéressant de faire une visite d'un château, car bien que nous l'ayons déjà fait avant de commencer à élaborer notre dictionnaire, l'approche n'est plus la même lorsqu'on a travaillé sur le sujet. En effet, avec des ouvrages ou des illustrations, nous ne pouvons avoir que les termes qui y sont présents, mais il est certain qu'un château renferme bien plus de mécanismes de défense ou d'attaque que ce que les livres peuvent dire.

De manière générale, pour le sujet que nous avons choisi, rien ne peut remplacer le visuel, ce que nous avons vite compris en travaillant beaucoup grâce à des illustrations.

III/ REPARTITION DES TACHES

Au cours du premier semestre, la charge de travail n'étant pas trop lourde, nous avons décidé de répartir le travail de la manière la plus équitable possible, sans qu'il n'y en ait une qui fasse tout, ou rien.

Ainsi, Anaïs s'est occupée de la recherche des premiers termes grâce à des illustrations ou des sites de vulgarisation, et Lucie s'est chargée de trouver des experts et de les contacter.

Après avoir consulté le catalogue de bibliothèques universitaires *Sudoc Abès*, Lucie et Anaïs se sont rendues dans plusieurs centres de ressources, dont celui de l'université Paris-Diderot. Hormis celui-ci, toutes les autres bibliothèques universitaires ne permettaient que la consultation sur place de leurs ouvrages. Ce n'est donc qu'à la bibliothèque de notre université que Lucie et moi avons pu emprunter nos deux principaux ouvrages, *Les châteaux forts : De la guerre à la paix*, de Jean Mesqui, édition Découvertes Gallimard, et *Crusader Castles*, de Hugh Kennedy, édition Cambridge University Press. Lucie a également pu emprunter un ouvrage comportant un schéma qui nous a été très utile pour avoir de nouveaux termes tels que « meurtrière » (français), ou « crénelage » (français). Bien que ce schéma comporte également les équivalents, nous avons tout de même procédé à une vérification.

Par la suite, lorsqu'il a fallu trouver des contextes et des sources pour nos trente premiers termes, nous nous sommes réparti le travail de manière très équitable, c'est-à-dire que chacune avait le même nombre de termes à traiter, et elles m'envoyaient ce qu'elles avaient trouvé sur un fichier Word pour que je les saisisse dans la base.

Pendant tout le premier semestre, c'est moi qui me suis chargée de saisir toutes les données dans la base (termes, contextes, sources etc.) dans la base, tout en m'occupant de chercher les contextes et les sources des termes qui m'étaient attribués. En effet, il nous semblait bien plus simple de procéder de cette manière pour éviter toute confusion, et pour éviter d'envoyer la base trop fréquemment à un autre membre du groupe.

Au cours du second semestre, après les blocages et les cours manqués du premier semestre, la charge de travail était bien plus lourde, car il nous fallait rattraper tout le retard accumulé, tout en faisant ce qui avait été initialement prévu.

Il nous est donc apparu nécessaire de ne pas perdre de temps à nous répartir toutes les tâches, mais plutôt de distribuer des tâches différentes à chaque membre.

Ainsi, c'est Lucie qui s'est occupée de saisir les données dans la base, en raison des problèmes informatiques assez fréquents avec l'ordinateur d'Anaïs. En ce qui concerne les contextes, après avoir appris qu'il nous fallait réutiliser au maximum les sources déjà présentes, c'est également elle qui s'est chargée de revisiter toutes nos sources pour dénicher les contextes de nos nouveaux termes. Par ailleurs, elle s'est aussi occupée de rechercher dans les collocations en français et en anglais.

Comme c'est elle qui avait la base, nous avons décidé que pour les concurrents et les remarques, elle ferait la plus grosse partie du travail, c'est-à-dire que si Anaïs et moi rencontrions une variante orthographique ou un synonyme au cours de nos recherches, nous la signalions à Lucie qui l'inclurait alors dans la base, mais c'est elle qui s'est occupée des recherches de synonymes (ou de variantes orthographes) à proprement parler.

Pour ce qui est des remarques, elles se sont ajoutées au fur et à mesure de l'élaboration du dictionnaire ; nous notions toutes les remarques qui nous semblaient importantes, qu'il s'agisse d'un autre sens possible du mot, ou d'une nuance qu'il y a dans une langue mais pas dans l'autre etc. Cependant, comme pour les synonymes, c'est Lucie qui, à la fin, a saisi toutes ces remarques dans la base, en fonction de leur pertinence par rapport à notre sujet.

Pour ce qui est d'Anaïs, elle a relevé les collocations françaises de nos termes qui se trouvaient dans notre base, mais également sur Internet. Dans le même temps, elle a vérifié nos contextes.

Après cela, c'est elle qui a sélectionné les textes les plus représentatifs de notre corpus pour l'extrait que nous devons présenter.

Pour ma part, je me suis principalement occupée de la rédaction des définitions. Ainsi, comme précisé précédemment, il a fallu que je cherche le sens des termes qui étaient encore assez flous, notamment pour les armes. Internet a beaucoup aidé dans cette partie, mais je ne pouvais pas me fier à un seul site, il fallait souvent comparer les définitions, ou faire appel à nos experts. Parfois, c'était grâce à des illustrations que je comprenais le sens d'un terme, comme pour le « pas-de-souris ».

Après avoir fini de rédiger ces définitions, c'est également moi qui me suis chargée de la rédaction protocole.

Bien évidemment, le travail n'était pas si nettement réparti entre nous trois, par exemple, bien qu'Anaïs se soit occupé des collocations françaises, et Lucie de la partie anglaise, elles se sont ensuite corrigées.

Pour ce qui est de la recherche d'équivalents, nous avons également du travailler dessus toutes les trois, car la charge de travail était bien trop lourde pour une seule personne.

La construction de l'arborescence dépendait complètement des définitions, et vice-versa, c'est donc Lucie et moi qui nous en sommes occupées : nous avons besoin de la base, du sens exact des termes... Et j'avais besoin de l'arborescence pour recorriger mes définitions, qui sont construites à partir de l'hyperonyme d'un terme.

De manière générale, nous avons privilégié un travail efficace et rapide car les délais imposés ont souvent été assez contraignants.

CONCLUSION

De manière générale, nous avons toutes trouvé ce travail très intéressant, tant d'un point de vue terminologique que personnel.

Nous avons notamment appris à nous servir de divers outils, qui seront très certainement utiles pour la suite de nos études, comme *Sudoc Abès*, ou *ScienceDirect*. Par ailleurs, aucune de nous n'avait vraiment évalué la quantité de travail à fournir au niveau des recherches, ne serait-ce que pour vérifier un seul terme, ou juste pour comprendre ce terme, comme pour « pas-de-souris ».

Fort heureusement, nous avons pu travailler sur un sujet qui nous intéressait toutes, ce qui nous a parfois permis de rester motivées alors que nous avons accumulé un retard non-négligeable dans l'élaboration du dictionnaire.

En revanche, une des difficultés majeures a été de faire face au travail de groupe. Chacune de nous a sa manière de travailler, et son rythme propre, et ils n'ont pas toujours été compatibles.